

Edilaix

33 cours VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911



PROGRAMME

L'empiètement

REF : DFO-021

Contexte :

Parfaire les connaissances relatives au droit de propriété sous l'angle de l'empiètement. Les différentes hypothèses d'empiètement seront abordées ainsi que les moyens juridiques et judiciaires de les traiter.

Textes : Code civil

Durée

4.00 heures (0.50 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Appréhender les hypothèses relevant de l'empiètement
- Maîtriser les différentes solutions applicables
- Améliorer les pratiques professionnelles

Contenu de la formation

- Introduction
 - La notion d'empiètement
 - La distinction avec la construction sur le terrain d'autrui
- I.- Les différents types d'empiètement
 - A.- Le non-respect d'une servitude
 - B.- Les travaux sur façade (l'exemple de l'essentage) Le cas particulier des travaux d'isolation thermique par l'extérieur (le droit de surplomb)
 - C.- Les fondations
 - D.- L'empiètement en tréfonds
- II.- Les solutions contentieuses
 - A.- La prescription acquisitive : Prescription acquisitive ; Volume et surplomb
 - B.- L'action en démolition : Le principe de proportionnalité ; Le traitement pratique de la demande en démolition
 - C.- L'action en responsabilité

Profils des apprenants

- Avocats, géomètres-experts, notaires, administrateurs de biens.

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Edilaix

33 cours VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911



Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINOUE - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINOUE - Gestionnaire de formation

[Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)

[Livret d'accueil participant](#)